



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Communiqué du Ministère chargé des Outre-mer et de la Ville de Paris**

Jeudi 21 septembre 2023

## **Les jardins du Trocadéro accueilleront le futur Mémorial national des victimes de l'esclavage**

Le 27 avril 2018, à l'occasion du 170<sup>e</sup> anniversaire de la signature du décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, le Président de la République M. Emmanuel MACRON s'est engagé à faire ériger à Paris un mémorial qui rende hommage aux victimes de l'esclavage.

Afin d'imposer la place légitime que cette Histoire doit prendre dans notre mémoire collective, l'Etat et la Ville de Paris travaillent étroitement avec les membres du comité de pilotage du mémorial national des victimes de l'esclavage pour honorer leur mémoire et célébrer leur accès à la citoyenneté et à la liberté. Tout comme les associations que nous tenons à remercier pour leur engagement, les services de l'Etat se sont mobilisés et activement impliqués dans ce projet commun : la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, la Direction des Affaires culturelles.

Le 20 septembre 2023 s'est tenue au ministère des Outre-mer, une réunion du comité de pilotage, sous la co-présidence du ministre délégué chargé des Outre-mer, M. Philippe VIGIER et de M. Serge ROMANA. Le lieu d'implantation de ce Mémorial a été validé par l'ensemble des membres du COPIL et se situera dans les jardins du Trocadéro. La Maire de Paris, Mme Anne HIDALGO, a confirmé la mise à disposition de ce site emblématique pour y créer un « jardin mémoriel ».

La portée symbolique est forte puisqu'il s'agit du site où a été proclamée et signée la Déclaration des droits de l'Homme en 1948 et où se trouve le musée de l'Homme, devenu depuis 2017 un haut lieu d'éducation contre le racisme.

L'Etat, en collaboration avec la Ville de Paris, lancera une procédure de mise en concurrence permettant à des artistes et paysagistes de transmettre des propositions mettant en valeur près de 200.000 noms d'esclaves affranchis en 1848 en Guadeloupe, en Guyane, à La Réunion, et en Martinique.

L'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC) assurera la maîtrise d'ouvrage déléguée. Son choix a été validé par l'ensemble des acteurs et des

membres du COPIL. La Ville de Paris a indiqué toute sa disponibilité pour avancer, aux côtés des services de l'Etat, dans l'élaboration du cahier des charges.

Située au cœur de la capitale française, cette œuvre architecturale rendra un hommage universel à la mémoire des 4 millions d'esclaves des anciennes colonies françaises et de façon plus globale à la mémoire des millions de victimes de la traite et de l'esclavage de par le monde.

L'ensemble des membres du COPIL a souhaité mettre l'accent sur la portée pédagogique du projet. Pour renforcer ce message de médiation et de conscientisation, le Comité de pilotage envisage les possibilités de prolongement de la démarche sous une forme numérique. Une attention particulière sera portée à la jeunesse, afin de rendre accessible cette approche mémorielle aux futurs citoyens, qu'ils soient dans l'hexagone ou dans les Outre-mer.

Contacts presse :

**Cabinet de M. Philippe VIGIER** - M. Benjamin SAYAG, conseiller communication et presse -  
Service presse : 01 53 69 26 74 - [mompresse@outre-mer.gouv.fr](mailto:mompresse@outre-mer.gouv.fr)

**Service de presse** : Augustin Hassoux – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)